



PONTS ET PONCEAUX

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@sthonoredeshenley.com
ou au 476 Principale, St-Honoré de Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738

Réservé à la municipalité :

Matricule : _____

Date de réception de la demande _____

Validité : 12 mois

Coût : **50\$**

Payé :

Veillez remplir le formulaire suivant au complet en cochant les cases appropriées. N'oubliez pas de fournir les dimensions requises et les dates lorsque demandées. Signer et dater aux endroits désignés à cet effet.

SECTION 1 : Propriétaire et adresse postale

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Cellulaire : _____

Adresse courriel : _____

SECTION 2 : Cours d'eau ou lac

Nom du cours d'eau ou du lac (si applicable) : _____

SECTION 3 : Raison de la demande

- Aménagement de pont(s)
- Aménagement de ponceau(x) dont le diamètre est supérieur à 4 mètre
- Aménagement de ponceau(x) en parallèle
- Aménagement de ponceau(x) dont le diamètre réduira de plus de 20% la largeur du cours d'eau
- Aménagement de ponceau(x), pont(s) ou équipement(s) pouvant nuire à l'écoulement des eaux

SECTION 4 : Justification des travaux prévus

SECTION 5 : Description des travaux prévus (méthode, calendrier de travail, etc.)



PONTS ET PONCEAUX

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@sthonoredeshenley.com
ou au 476 Principale, St-Honoré de Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738

SECTION 6 : Remarques particulières

SECTION 7 : Avis

Pour tous les ponts et pour les ponceaux dont le diamètre est supérieur à 4 mètres, la demande sera transférée au Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques MELCC.

SECTION 8 : Documents à joindre à la présente demande

- Carte(s) ou photographie(s) du site;
- Copie des plans et devis signés et scellés par une personne membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Preuve qu'un mandat a été donné à une personne membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour rédiger un avis sur la conformité des travaux réalisés.

Pour les ponceaux en parallèle et pour les ponceaux dont le diamètre réduira de plus de 20% la largeur du cours d'eau

- Carte(s) ou photographie(s) du site;
- Avis écrit sur la dimension du ou des ponceau(x) par une personne membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou, dans le cas de milieux forestiers, d'une personne membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Pour les ponts, les ponceaux et les équipements pouvant nuire à l'écoulement des eaux

- Carte(s) ou photographie(s) du site;
- Avis écrit d'une personne membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec démontrant le respect d'une capacité hydraulique minimale d'une récurrence de 25 ans incluant les changements climatiques pour le tronçon 1 et le respect d'une capacité hydraulique minimale d'une récurrence de 100 ans incluant les changements climatiques pour le tronçon 2;
- Preuve qu'un mandat a été donné à une personne membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour rédiger un avis sur la conformité des travaux réalisés.

SECTION 9 : Signature du requérant

Signé à : _____ Date : _____

Signature : _____

SECTION 10 : : Approbation ou refus

Réservé à l'inspecteur municipal.

Approuvé Refusé Date : _____

Signature : _____